



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation du master



Culture et sociétés - relations euro-  
méditerranéennes / monde maghrébin

de l'Université Paris 8 – Vincennes  
Saint-Denis

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

Section des Formations  
et des diplômes

Le Directeur

**Jean-Marc Geib**



## Evaluation des diplômes Masters – Vague D

Académie : Créteil

Etablissement déposant : Université Paris 8 – Vincennes Saint-Denis

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Culture et sociétés – relations euro-méditerranéennes / monde maghrébin

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3MA140007306

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis, UFR Territoires, Environnements, Sociétés, Département relations euro-méditerranéennes, Bât D, 93526, Saint-Denis Cedex

- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

## Présentation de la mention

La mention de master *Cultures et sociétés - relations euro-méditerranéennes / monde maghrébin* de l'Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis a pour objectifs de permettre aux étudiants d'acquérir une compréhension approfondie des sociétés du Maghreb et de pouvoir analyser les mutations, les transformations et les interrelations avec l'Europe à partir d'approches et d'analyses renouvelées. Au-delà du Maghreb, ce master vise aussi l'Afrique subsaharienne et le monde arabe à travers une approche pluridisciplinaire.

La mention n'est pas organisée en spécialité, mais comprend deux parcours : *Socio-anthropologie des mouvements sociaux : état, institutions, sociétés* et *Socio-économie des échanges en Méditerranée occidentale : migrations et politiques publiques* que l'étudiant choisit en seconde année de master.

Cette mention de master est accessible en première année (M1) aux titulaires d'une licence en sciences sociales ou par équivalence après avoir été accepté par un jury sur la base d'un dossier (comprenant le diplôme, le relevé de notes, la présentation d'un thème de recherche et une lettre de motivation), après un entretien avec les enseignants du master et une évaluation du niveau de maîtrise de deux langues étrangères. Quant à l'accès à la seconde année (M2), elle est possible pour les titulaires du M1 après admission par un jury sur la base d'un projet de recherche et pour tout autre étudiant titulaire d'un M1 équivalent en sciences sociales et après dépôt d'un projet de recherche et entretien préalable. Il est aussi possible d'accéder à cette mention de master par les dispositifs VAE (validation des acquis de l'expérience) ou VAPP (validation des acquis professionnels et personnels).



## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette mention de master est la seule à proposer une approche interdisciplinaire sur les sociétés du Maghreb et les relations euro-méditerranéennes et trouve toute sa place au sein des formations tant de l'Université Paris 8 (en lien avec le « Pôle Méditerranée ») que d'autres institutions, comme l'INALCO ou les universités de Paris 7, Poitiers ou encore d'Aix-Marseille. Elle s'inscrit aussi dans la forte tradition de Paris 8 d'accueil d'étudiants maghrébins. Cette mention de master est tout autant à finalité professionnelle que recherche.

Le M1 est constitué d'enseignements fondamentaux (pour un volume de 489h) commun à tous les étudiants, tandis que le M2 permet une spécialisation à travers des séminaires disciplinaires dispensés au regard de l'interdisciplinarité propre à la mention (pour un volume de 305h). Les enseignements sont dispensés pour une moitié sous forme de cours et pour l'autre moitié de travaux dirigés (TD), avec des modalités d'évaluation traditionnelles (écrites ou orales).

En M1, les enseignements linguistiques se composent de deux éléments constitutifs (EC) de 39h chacun avec notamment une prise en compte spécifique des étudiants arabophones et berbérophones. Des enseignements de recherche et méthodologies (4 EC), des enseignements disciplinaires (5 EC), des enseignements de spécialisation (2 EC) ainsi qu'un stage de trois à cinq semaines avec un rapport de stage à rendre sont en place. Le M2 est organisé autour de conférences et séminaires concernant les parcours de spécialisation (1 EC de 20h) auxquels les étudiants doivent assister obligatoirement. 3 EC (60h) sont destinées à des enseignements thématiques plus spécialisés. Il n'y a pas de mutualisation entre les deux parcours. Un stage de trois à cinq semaines est prévu avec un rapport obligatoire. Il n'y a pas de mutualisations au niveau du M2 et des parcours spécialisés.

La mention prévoit des aménagements pour les étudiants handicapés, mais n'offre pas d'enseignement en formation en alternance ou à distance.

Les étudiants sont encouragés à réaliser des stages au sein des organisations internationales, des ONG (organisations non gouvernementales) et des institutions ministérielles et territoriales, mais le dossier manque d'informations pour évaluer combien d'étudiants sont concernés. Des relations et réseaux internationaux existent pour les étudiants et les enseignants notamment par les Programmes européens PCRDT - Programme Tempus/SCM et Tempus Meda - mais les informations sur les flux d'étudiants qui partent à l'étranger ne sont pas présentes.

La mention est adossée à des réseaux de recherche nationaux et internationaux avec l'Equipe de Recherche et d'Analyse sur les Sociétés Maghreb-Europe (ERASME EA 3389). Cependant, au-delà de cet adossement à cette équipe, le dossier ne donne pas l'incidence que cela peut avoir pour les étudiants. Par ailleurs, il existe de bonnes relations internationales, avec l'association à un master international (Relmed de Paris 8) et plusieurs accords Erasmus et bilatéraux avec les pays du Maghreb. Ainsi, si la mobilité entrante concerne environ cinq étudiants par an, il n'y a pas d'indications sur la mobilité sortante (exception faite d'une étudiante concernée par un programme international en 2011-2012).

Il est fait mention de plusieurs types de partenariats publics ou privé, mais sans que l'on sache l'intérêt pour les étudiants, exception faite de la possibilité de faire un stage dans ces organismes, sans autre information concrète.

La mention est attractive, avec selon les années entre 160 et 180 dossiers reçus en M1 et M2 et avec un taux d'étudiants venant d'ailleurs que Paris 8 supérieur à 40 % en M1 et de 12 à 20 % en M2. Cependant, pour des raisons pédagogiques, les responsables ont souhaité passer à une entrée sélective en M1 afin de préserver la logique d'une formation sur les deux années, d'où la diminution du nombre d'admis. Les taux d'abandon sont importants et en progression en M1 de 17 % à 21 % et stables en M2 de 32 % à 30 % alors qu'en même temps, les taux de réussite ne sont pas bons (50 % en M1 et 25 % en M2). L'équipe pédagogique en est consciente et le dossier fournit des explications et des propositions de mesures correctrices. La réorientation ne fait pas l'objet d'un dispositif spécifique pour l'instant. Elle relève du seul choix de l'étudiant, qui peut utiliser les possibilités qui lui sont laissées par le choix de cours libres proposés dans d'autres formations de Paris 8.

S'agissant de l'insertion professionnelle ou de la poursuite d'études, 11 % à 36 % des étudiants poursuivent en thèse. Nous ne disposons pas d'autres données sur le devenir des autres étudiants.

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs (deux professeurs et sept maîtres de conférences dont un habilité à diriger des recherches) de diverses sections du CNU (conseil national des universités) 19, 20, 9,5,4, 17, d'un PRAG, d'un PAST et de neuf chargés de cours sans autre précision sur leur qualité. Au regard de la liste de l'équipe fournie par le dossier, il n'y a qu'un seul professionnel extérieur qui intervient (relevant du



Conseil général des Hauts-de-Seine). Pour une mention de master ayant une finalité tout autant professionnelle que recherche cela est étonnant.

En matière de pilotage, il existe un conseil de direction du master composé des enseignants-chercheurs titulaires du département, parmi lesquels les responsables des deux parcours de M2. Le dossier ne mentionne pas la participation d'étudiants délégués au conseil. Il existe une politique d'évaluation de la formation par la diffusion d'un questionnaire auprès des étudiants en M2 dont les résultats sont pris en compte par le conseil de direction. Cependant, il n'existe pas de conseil de perfectionnement permettant de faire participer les professionnels extérieurs (en nombre très restreint en l'espèce).

La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) est présente, mais on y lit une confusion entre métiers concernés par la formation et domaines d'activités. Les débouchés de cette mention sont clairement indiqués, mais certains ne correspondent pas à une sortie de master, à l'exemple du métier d'enseignant-chercheur d'université. Il est dommage que ne soit pas prévu de livret des étudiants et de portefeuille des compétences.

Il est parfois regrettable que les données ne soient pas réunies dans le même document et que ce soit celui sur l'autoévaluation qui donne des informations utiles, démontrant que cette autoévaluation n'en est pas une ou que l'exercice n'a pas été bien maîtrisé.

Au final, et bien que les responsables de la formation aient conscience de certaines difficultés, il ressort du dossier que cette mention de master a été conçue pour l'équipe de recherche ERASME pour laquelle elle permet de développer des enseignements à partir de ses thématiques de recherche (dès lors que les deux parcours proposés correspondant aux orientations de recherche de cette équipe). Cela se confirme aussi par l'obligation de rédiger un mémoire lors de chaque année de la mention tout en sachant que cet exercice est l'un de ceux qui mène en partie à l'échec des étudiants. Il est alors possible de se demander si cette formation est bien adaptée au profil des étudiants qui la fréquentent, au vu de leur réussite, sans que cela ne justifie une quelconque baisse d'exigences ou de transformation de la formation, mais peut-être le développement d'un suivi encore plus individualisé.

- Points forts :
  - L'ouverture internationale intéressante.
  - L'ouverture linguistique notamment pour les étudiants arabophones ou berbérophones.
- Points faibles :
  - L'inadéquation du projet aux étudiants présents dans cette formation.
  - Des partenariats socio-économiques trop limités.
  - Des taux de réussite faibles.
  - L'insuffisance du suivi du devenir des étudiants diplômés ou non.
  - L'absence d'un conseil de perfectionnement ou d'une structure équivalente.

## Recommandations pour l'établissement

Il faudrait peut être repenser la finalité de cette mention de master, qui est fortement, trop peut-être au vu du public étudiant concerné, orientée vers la recherche. Un partenariat avec l'Institut du monde arabe pourrait être construit.

Les informations concernant le suivi et le devenir des étudiants sortants devraient être fournies. Il serait utile de mettre en place un comité de perfectionnement.

Il serait souhaitable de présenter un dossier complet avec des chiffres cohérents et une fiche RNCP bien renseignée.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : C
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : B



# Observations de l'établissement

Danielle TARTAKOWSKY  
Présidente de l'université

Monsieur Jean Marc GEIB  
Directeur de la section de la formation et des  
diplômes  
20 rue Vivienne  
75002 PARIS

Saint Denis, le 13 septembre 2013

Monsieur le président, Cher collègue,

La direction de l'établissement ainsi que les porteurs de projets ont pris connaissance des évaluations des licences, des licences professionnelles et des masters réalisées par vos équipes.

Ces évaluations ont fait l'objet d'un examen attentif. Dans un contexte de profonde mutation et d'importants changements concernant notamment les appellations et les règles d'accréditation/habilitation des diplômes, j'ai souhaité que les collègues considèrent avec la plus grande attention vos remarques et que les évolutions attendues par l'AERES soient étudiées et intégrées aux projets.

Je vous prie de trouver ci-après les commentaires que je suis en mesure de vous apporter sur ces évaluations.

Tant pour les licences que pour les masters, une majorité des évaluations soulignent l'insuffisance de suivi des anciens étudiants, tant en termes de poursuite d'étude ou de réorientation que d'insertion professionnelle. Nous sommes conscients de cette faiblesse et de la nécessité d'accroître nos efforts, pour renouveler les modes opératoires en matière de suivi des cohortes. Sur ce point particulier, les réflexions entamées ainsi que certaines initiatives locales laissent penser que l'échelle la plus appropriée pour assurer ce suivi est celle des formations elles-mêmes (ou des parcours), afin de garantir la réactivité et de meilleurs taux de réponse aux enquêtes. Le suivi des étudiants sur le plan statistique mais aussi qualitatif tout au long du parcours, en termes d'orientation, de professionnalisation et d'insertion sera une priorité dans le projet 2014.

En ce qui concerne le pilotage des formations, l'inexistence ou le fonctionnement défectueux des conseils de perfectionnement, j'observe que la critique concerne nombre de projets. Les conseils de perfectionnement vont faire l'objet d'une révision approfondie, à l'occasion de la refonte des statuts de l'établissement sur lesquels nous nous penchons activement.

Pour nourrir la réflexion et le travail des équipes, nous avons noté les nombreuses recommandations relatives à l'évaluation des formations et des enseignements par les étudiants. Si certaines de nos formations ont une longue expérience en la matière, il est incontestable que cette pratique est insuffisamment intégrée. Les outils d'évaluation des conditions d'études et des enseignements doivent être introduits au cœur des formations ; certaines sont un exemple, portées par l'IDEFI CréaTIC, incluant l'évaluation dans le contrat pédagogique.

**Danielle TARTAKOWSKY**  
Présidente de l'université

Concernant les licences professionnelles, un travail de fond est nécessaire tant en termes de connexion entre cursus, qu'en termes de liens avec les partenaires professionnels et plus généralement de suivi des étudiants.

Un autre chantier nous incombe, évoqué dans de nombreux rapports d'évaluation, inégalement engagé selon les formations : celui de l'alternance. Le service de la Formation permanente et quelques UFR, ainsi que les IUT, ont largement entamé le travail ; il convient à présent de déployer le dispositif à d'autres formations. La nécessité de rebâtir notre offre de formation en masters et de retravailler les maquettes de licence, dans le cadre de la spécialisation progressive du cycle L va nous permettre d'aborder concrètement cette démarche. La mise en place d'une vice présidence « Formation tout au long de la vie » nous y aidera.

En matière de relations internationales, les évaluations relatives à la mobilité sortante des étudiants sont contrastées : s'il s'agit d'un point fort manifeste dans de nombreuses formations, d'autres demeurent en retard dans le développement de partenariats, et leur mise en œuvre. L'une des missions de la vice présidence « Relation Internationale » est d'accompagner ces dernières. Une réflexion en matière de politique des langues s'avère également nécessaire pour mieux accompagner nos étudiants vers l'international.

Je me satisfais enfin que l'AERES porte un regard positif sur les projets pédagogiques et sur l'investissement des équipes dans l'aide à la réussite. Il s'agit en effet d'une priorité. Dans le nouveau contexte de la nomenclature simplifiée et de la spécialisation progressive des licences, nous poursuivrons dans ce sens : projet pédagogique fort, ancré dans le territoire, adossé aux équipes de recherche, faisant place à l'accompagnement personnalisé des étudiants pour les conduire à la réussite et à la poursuite de leurs études.

Remerciant les équipes de l'AERES, pour le sérieux avec lequel elles ont accompli leur mission, j'attire votre attention sur le fait qu'en raison du changement du cadre législatif, un certain nombre de projets évalués au printemps dernier vont être revus et seront mis en œuvre dans un format modifié. J'y vois l'occasion de renforcer le travail de réflexion et de rénovation des pratiques dans le sens de vos recommandations.

Je vous prie de croire, Monsieur le président, en l'expression de ma haute considération.

Danielle TARTAKOWSKY  
UNIVERSITÉ PARIS  
La Présidence  
VINCENNES SAINT-DENIS

Monsieur le Président de l'AERES,

L'équipe pédagogique du **Master Culture et sociétés – Relation euro-méditerranéennes / monde maghrébin** a pris connaissance des observations formulées par l'AERES et y a apporté les réponses ci-dessous.

Au nom de l'université Paris 8, je vous remercie pour le travail d'évaluation qui a été mené sur cette formation ; nous y serons attentifs pour son développement futur.

Avec mes meilleures salutations,

Mme Danielle Tartakowsy  
Présidente de l'université Paris 8

-----

Il convient de rappeler que la maquette présentée qui sera mise en application dès le prochain quadriennal, comporte des innovations quant à l'optimisation des dispositions visant à renforcer le contenu et les compétences ouvertes à l'issue du Master.

L'essentiel des modifications, en regard de la maquette actuelle, concernent précisément les dispositifs d'encadrement pédagogiques, notamment dans les ateliers de rédaction de mémoire et le renforcement du dispositif d'enquêtes de terrain et de stages. Dans ce but, il faut préciser deux aspects du dossier qui, à défaut d'être peu explicites, ont contribué à les rendre confus :

- l'aspect professionnel a été articulé avec la formation à la recherche, ce qui est au cœur même du diplôme, dans la mesure où le débouché professionnel n'est pas centré uniquement sur des compétences agréées par les institutions de recherche publiques, mais ouvre aussi sur des possibilités privées et, plus encore, dans les dispositifs d'intervention publics et privés – collectivités locales, entreprises de conseils, industrielles et commerciales, ONG – désirant bénéficier de compétences en termes d'analyses, de maîtrise d'outils conceptuels et méthodologiques pour aborder des problèmes nouveaux impliqués par les transformations sociales en Méditerranée et au Maghreb, que ce soit en France, en Europe ou à l'étranger.

- en regard de ce qui précède, les stages en France et à l'étranger – principalement au Maghreb et dans d'autres pays du Moyen Orient – fournissent la matière et les connaissances nécessaires à la production du mémoire en M2. C'est dans cet esprit qu'ont lieu depuis le début du quadriennal, ce que nous appelons « stages de terrain », lesquels concernent tous les étudiants : en moyenne 2/3 des étudiants restent en France, 1/3 se rend à l'étranger. Les partenariats privés sont doivent se développer dans la mesure où nous souhaitons intégrer cette dimension dans le prochain quadriennal. Quant aux partenariats publics, il s'agit principalement d'organismes avec lesquels l'équipe de recherche ERASME a signé des contrats de recherche ou envisage d'en conclure.

Dans ce cadre, la formation en alternance ou à distance n'est pas envisageable, sous peine de

réduire les effets d'encadrement par l'équipe enseignante, que nous voulons justement améliorer, afin d'augmenter significativement le taux de réussite pour un Master exigeant aussi bien en présentiel qu'en travaux de rendu et d'évaluation.